

FÊTE DES VOISINS

VENDREDI 23 MAI 2025

INSCRIPTION JUSQU'AU 12 MAI 2025 uniquement

La Ville est heureuse de votre participation à la fête des voisins édition 2025.
Pendant cette soirée vos élus vous rendront visite avec une ambiance musicale.

Quartier de la manifestation :

Lieu: début de la manifestation :

Nombre de personnes attendues :

Organisateur

Nom, Prénom

Adresse complète

Téléphone fixe Portable..... E-mail.....

Arrêté municipal

Votre fête occupe-t-elle le domaine public ? Oui Non

Si oui un arrêté sera envoyé par la Police municipale.

Kit communication

La commune met à votre disposition :

Affiches A3 : 5 exemplaires

Affiches A4 : 20 exemplaires

Cartons d'invitations : 30 exemplaires

Affiches + cartons d'invitations à récupérer à partir du 13 mai à l'accueil de la Mairie.

Demande de matériel

La commune met à votre disposition du matériel sous réserve de disponibilité.

Merci de le rendre en bon état et propre.

Nombre de tables.....

Nombre de chaises.....

Nombre de barrières.....

Livraison du matériel à partir du lundi 12 mai 2025, récupération à partir du lundi 26 mai 2025.

Lieu de livraison

Chez (Nom, adresse et téléphone de la personne)

.....

À renvoyer à :

Accueil de la Mairie (du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h)

ou par mail : communication@bagnolssurceze.fr



bagnolssurceze.fr




**DIRECTION DE LA
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

Service de la Police Municipale

Tel. : 04 66 50 50 50

Date de la demande :
/ /
Signature du demandeur :

MANIFESTATION
Demande d'arrêté d'occupation du domaine public

La demande à établir 10 jours francs avant la date de l'événement

Organisateur

Nom* :	Prénom* :
Nom de la société / association / etc.* :	
SIRET* (14 chiffres) :	
Kbis n° **:	
Adresse* :	
Code postal* :	Ville* :
Téléphone :	Portable* :
Email* :	

Manifestation

Adresse du lieu de la manifestation*	
Type de manifestation* (décrire l'objet et le type)	
Date(s) précise(s)*	du : / / au : / /
Stationnement interdit*	oui non
Nombre de place de stationnement souhaité	
Décrire les contraintes techniques (ex : type de véhicule, installation mobile, etc.)	
Itinéraire et horaires de début et de fin (si défilé ou cortège)	
Gêne à la circulation et emprise sur voirie : Partielle (expliquer le contexte)	
Gêne à la circulation et emprise sur voirie : Circulation interdite (expliquer le contexte)	

*mention obligatoire **mention obligatoire pour les sociétés